

Technicien vente et conseil-qualité en produits alimentaires

RNCP1926 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BAC PRO — Baccalauréat professionnel
Code(s) NSF	210
Code(s) ROME	D1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Ministère chargé de l'agriculture

<http://www.agriculture.gouv.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

• Activités visées :

Le titulaire du bac pro ' Technicien vente et conseil-qualité en produits alimentaires ' est capable de réaliser les activités suivantes :

1. Il prépare, effectue et contrôle la vente des produits de son rayon ou de l'espace de vente, dans le souci constant de la qualité du produit, des objectifs commerciaux et de la satisfaction du client :
 - Il assure la réception de ces produits ;
 - Il assure le remplissage, l'aménagement et entretien du rayon ou de l'espace de vente ;
 - Il lutte contre la démarque, s'assure en permanence, pour les produits frais, de leur bon état sanitaire et marchand ;
 - Il peut éventuellement participer à la transformation finale ou au conditionnement des produits ;
 - Il procède à la vente et aux opérations qui y sont liées.
2. Il conseille le client sur les produits alimentaires, sur leur origine, leur mode de production, leurs caractéristiques nutritionnelles et organoleptiques :
 - Il est présent pour informer et conseiller le consommateur ;
 - Il organise des actions contribuant à la vie du rayon ou de l'espace de vente.
3. Il gère techniquement le rayon ou l'espace de vente dont il a la charge :
 - Il gère l'approvisionnement du rayon ou de l'espace de vente ;
 - Il assure la gestion des stocks ;
 - Il gère la présentation du rayon ou de l'espace de vente, en relation avec les autres rayons ou espaces de vente ;
 - Il utilise les différents outils de gestion ;
 - Il peut participer à la définition des objectifs commerciaux, dans le respect des directives.
4. Il participe à la gestion du travail d'une équipe d'employés.
5. Il s'intègre dans une organisation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

• Secteur d'activité : Le titulaire du baccalauréat professionnel ' Technicien vente et conseil-qualité en produits alimentaires ' est employé dans les entreprises de distribution spécialisées dans les produits alimentaires ou possédant un rayon de ces produits. Il est particulièrement compétent dans les catégories de produits frais, ultra-frais, surgelés, traiteur, quatrième gamme... de fabrication fermière, artisanale ou industrielle. Cette compétence s'exerce dans les familles des produits: fruits et légumes, produits de la mer, produits de l'élevage (produits laitiers, fromages, œufs, viande, charcuterie), boulangerie-pâtisserie, boissons, etc.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

• Types d'emplois accessibles : Les appellations les plus courantes de l'emploi sont : vendeur-conseil, second de rayon, adjoint de rayon, adjoint au manager de rayon. Ce salarié est donc sous la responsabilité d'un chef de rayon en grande surface, directeur ou gérant de magasin en très petite, petite et moyenne surface. Son degré de responsabilité et d'autonomie varie avec la taille et le mode d'organisation de l'entreprise, et évolue en fonction de l'expérience acquise au cours du déroulement de sa carrière. Il a vocation à devenir responsable de rayon ou gérant de magasin, après une période variable dans l'entreprise et une formation complémentaire.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 3 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 816 €
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires · tension 3/5 (Modérée) R3X80 — Maîtrise des magasins · tension 2/5 (Faible) R4X92 — Cadres du management des magasins · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	35 475
Jugés difficiles à recruter	33 %
Emplois saisonniers	36 %
Familles professionnelles (FAP)	R1X60 — Vendeurs en produits alimentaires R3X80 — Maîtrise des magasins R4X92 — Cadres du management des magasins

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Le jury, présidé par un enseignant-chercheur, est composé de professeurs de l'enseignement public et, sauf impossibilité, au moins d'un professeur de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage, et, pour un tiers au moins, de membres de la profession intéressée par le

diplôme, employeurs et salariés.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Idem.

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP13939

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/1926/>